

Reprise soutenue de la fréquentation hôtelière en 2010

Danielle Jabot, Service Statistique

L'année 2010 est une année de reprise pour la fréquentation hôtelière en Ile-de-France. L'activité hôtelière a progressé grâce à l'afflux conjugué des clientèles française et étrangère. Paris a atteint un niveau de fréquentation supérieur à celui enregistré

en 2007, année de référence pour le tourisme. La reprise est particulièrement prononcée dans l'hôtellerie haut gamme : la fréquentation y est en hausse et la capacité du parc s'est légèrement accrue suite à la mise en place de la nouvelle classification hôtelière.

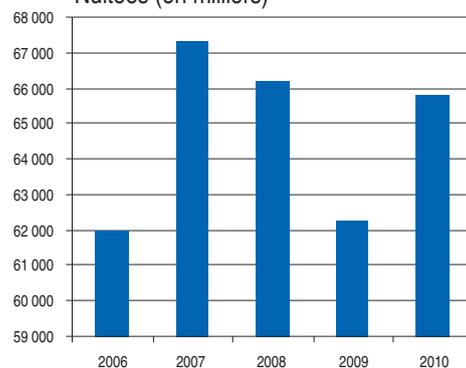
La clientèle européenne en recul

Pays de résidence	Nombre de nuitées (en milliers)	Evolution globale par rapport à 2009 (%)
Ensemble	65 785	5,7
France	31 975	9,2
Etranger	33 810	3,0
Europe	20 681	-2,1
dont		
Royaume-Uni	4 658	-12,0
Espagne	3 163	2,3
Italie	2 816	-0,4
Allemagne	2 403	2,7
Pays-Bas	1 358	-11,3
Belgique	1 388	-2,8
Suisse	797	-3,4
Russie	873	27,9
Scandinavie (Suède, Norvège, Finlande)	577	7,3
Amériques	6 426	8,6
dont		
Etats-Unis	3 971	1,5
Amérique Centrale et du Sud	1 867	30,4
Canada	586	3,2
Asie/Océanie	5 856	17,7
dont		
Japon	1 873	2,3
Autres Asie/Océanie (1)	1 257	7,9
Proche et Moyen Orient	1 101	8,3
Chine	918	51,0
Australie	509	26,9
Afrique	845	8,1

(1) Tous les pays d'Asie et d'Océanie, exceptée la Turquie.

Source : Insee, DGCS-Comité régionale du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

Le nombre de nuitées progresse fortement en 2010



Source : Insee, DGCS, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

Fortement affectée par la crise économique en 2009, l'activité hôtelière francilienne est repartie nettement à la hausse en 2010. Le taux d'occupation des hôtels a progressé de 3,7 points par rapport à l'an passé et les nuitées de 5,7 %.

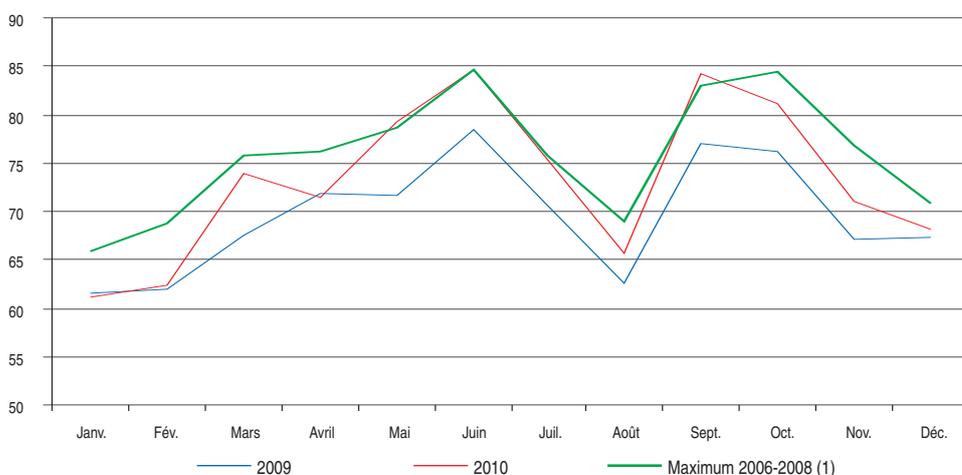
La région capitale contribue à elle seule à 85 % de la hausse de fréquentation en métropole. La durée moyenne de séjour reste stable, légèrement supérieure à deux nuitées. La hausse de la fréquentation n'a toutefois pas permis d'effacer complètement la forte baisse de 2009 (- 6 %). L'Ile-de-France demeure la première région touristique de France avec 66 millions de nuitées pour 3,2 millions de séjours.

3 Reprise pour les hôtels 3 étoiles et plus (en milliers)

Catégories	0*	1*	2*	3*	4-5*	Ensemble
Arrivées 2010	4 259	1 238	10 392	9 621	6 235	31 745
- françaises	3 694	959	7 195	4 533	2 091	18 472
- étrangères	565	279	3 197	5 088	4 144	13 273
Evolution 2009/2010 (%)	-2,8	0,9	2,3	7,7	13,6	5,2
Nuitées 2010	7 424	2 417	20 582	21 200	14 162	65 785
- françaises	6 280	1 714	12 386	7 866	3 729	31 975
- étrangères	1 144	703	8 196	13 334	10 433	33 810
Evolution 2009/2010 (%)	-1,3	2,3	3,1	6,5	13,1	5,7
Taux d'occupation 2010	72,0	67,5	73,0	73,8	74,5	73,2
Evolution 2009/2010 (points)	0,9	1,3	2,6	5,2	5,2	3,7

Source : Insee-DGCIS-Comité régionale du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

4 Hausse systématique des taux d'occupation par rapport à 2009 Taux d'occupation (en %)



(1) Fréquentation maximale observée sur la période 2006-2008.

Source : Insee, DGCIS, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

5 Les clientèles émergentes font progresser l'activité à Paris

Catégories	De 0 à 1 étoile	2 étoiles	De 3 à 5 étoiles	Ensemble
Taux d'occupation 2010	73,4	78,3	77,2	77,2
Evolution 2009/2010	3,0	1,7	4,6	3,6
Nuitées 2010 (en milliers)	2 623	10 425	22 735	35 783
- françaises	1 744	5 370	6 177	13 291
- étrangères	879	5 055	16 558	22 492
Evolution 2009/2010 (en %)	2,7	1,2	8,3	5,7
Poids de Paris/Ile-de-France (nuitées) (en %)	26,7	50,5	64,3	54,4

Principaux pays d'origine de la clientèle étrangère	Nuitées (milliers)		Evolution 2009/2010 en %
	2009	2010	
Etats-Unis	3 453	3 427	0,0
Royaume-Uni	2 791	2 486	-10,8
Italie	2 031	1 952	-3,2
Espagne	1 706	1 666	-2,1
Amérique Centrale et du Sud	1 206	1 602	32,9
Allemagne	1 474	1 512	2,2
Japon	1 327	1 445	9,9
Proche et Moyen Orient	710	883	23,9
Russie	547	709	29,4
Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	595	708	19,0
Belgique	637	649	1,7

Source : Insee, DGCIS-Comité régional du tourisme

Affluence record dans les hôtels haut de gamme et à Paris

Dans la région, l'hôtellerie haut de gamme profite fortement de la reprise du tourisme. L'augmentation du nombre de nuitées des hôtels 4 étoiles ou plus est de 13,1 % (3) (+ 10,9 % en province). Après la difficile année 2009 malgré la création de la cinquième étoile (4) Le nouveau classement des hébergements touristiques), l'activité dans l'hôtellerie de luxe est repartie à la hausse. Après deux ans de repli, le taux d'occupation des hôtels haut de gamme retrouve son niveau d'avant crise. Cependant, ce taux reste inférieur à celui, record, de l'année 2007 (4). En un an, la progression du taux d'occupation des hôtels 3 étoiles ou plus est de 5 points.

En 2010, les hôtels situés en ville, et plus particulièrement à Paris, sont les grands bénéficiaires de la reprise dans le secteur touristique. Avec 35,8 millions de nuitées en 2010, la fréquentation parisienne est la plus importante depuis six ans (5). Le niveau record de l'année 2007 a même été légèrement dépassé. Le nombre de nuitées progresse pour toutes les catégories d'hôtels. La hausse de la fréquentation est très prononcée dans les hôtels haut de gamme : + 17 % pour les hôtels 4 étoiles ou plus, la capitale accueillant notamment de nombreux hôtels 5 étoiles. Le taux d'occupation des hôtels parisiens atteint 77,2 %, soit une augmentation de 3,6 points par rapport à l'année 2009. Il reste cependant inférieur de 1,3 point par rapport à celui de l'année 2007.

Retour de la clientèle étrangère lointaine dans les hôtels haut de gamme

A Paris, le retour de certaines clientèles étrangères long courrier est particulièrement prononcé en 2010. La clientèle américaine confirme à nouveau son statut de principale clientèle. Leur nombre de nuitées reste stable et dépasse de nouveau celui des Britanniques. Après une très forte chute en 2009, la fréquentation de la clientèle russe est en forte hausse, particulièrement dans les hôtels haut de gamme. Elle se situe à nouveau

Le nouveau classement des hébergements touristiques

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 a entraîné une réforme du classement de l'ensemble des hébergements touristiques (hôtels, campings, parcs résidentiels de loisirs, résidences de tourisme, villages de vacances, meublés de tourisme et villages résidentiels de tourisme).

Ce nouveau classement est entré en vigueur le 27 décembre 2009 pour les hôtels et le 1^{er} juillet 2010 pour les autres types d'hébergement touristique. Les établissements ont jusqu'au 23 juillet 2012 pour valider leur nouvelle homologation. Pendant ce laps de temps, les deux types de classement cohabitent.

Le nouveau classement comporte 5 catégories, de 1 à 5 étoiles. La création de la catégorie « 5 étoiles » permet à la France d'être en adéquation avec les normes de classification internationales. Le 8 novembre 2010, le ministre en charge du tourisme a annoncé les modalités d'attribution de la « distinction Palace » parmi les hôtels 5 étoiles. Le 5 mai 2011, le Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme a délivré la distinction Palace à huit hôtels pour une durée de 5 ans.

A la date du 17 juin 2011, 342 hôtels franciliens sont classés selon cette nouvelle classification dont 27 établissements en catégorie « 5 étoiles ». Quatre d'entre eux ont reçu la distinction palace (source : Atout France).

Les aéroports franciliens profitent aussi de la reprise

En 2010, le nombre de nuitées dans les hôtels, toutes catégories confondues, situés sur les zones aéroportuaires d'Orly et de Roissy est de 4,4 millions. Entre 2009 et 2010, le nombre de nuitées a augmenté de presque 10 % alors qu'il avait diminué de presque 9 % l'année précédente.

Les nuitées étrangères expliquent en grande partie cette progression. Elles augmentent de 15,3 % alors que les nuitées françaises n'augmentaient que de 7,4 %.

La durée moyenne de séjour dans les hôtels situés sur les zones aéroportuaires de Roissy et d'Orly est inférieure à la durée moyenne de séjour des hôtels franciliens : 1,4 contre 2,1 nuitées. Leur taux d'occupation est inférieur de près d'un point par rapport à la moyenne régionale. Cependant, en un an, le taux d'occupation a augmenté plus fortement dans ces hôtels que dans le reste des hôtels franciliens : + 7,9 % contre + 3,7 %. Cette hausse peut s'expliquer en partie par la fermeture des aéroports européens suite aux éruptions successives du volcan islandais Eyjafjallajökull.

dans les dix principales clientèles étrangères. Contrairement à l'année dernière, la clientèle japonaise est en hausse.

Dans la région capitale, le nombre de nuitées de la clientèle du Proche et Moyen Orient est en hausse de 8 % par rapport à l'an passé, celui des touristes chinois de 51 %. La clientèle chinoise est également en forte progression en province (+ 21,5 %). Cette augmentation profite principalement aux hôtels haut de gamme. La clientèle chinoise confirme son statut de principale clientèle émergente : ses nuitées représentent 3 % des nuitées étrangères en 2010.

La clientèle européenne est en légère baisse par rapport à 2009. Le nombre de nuitées de cette clientèle traditionnelle a diminué de 2 %. La clientèle plus habituelle des pays limitrophes est moins présente. Malgré une chute de leurs nuitées de 12 % en un an, les Britanniques demeurent la principale clientèle européenne. Ils représentent 14 % de la clientèle étrangère en Ile-de-France en 2010 contre 18 % en 2008. Comme en 2009, la situation difficile de l'économie britannique en 2010, associée à un taux de change Livre/Euro peu favorable, explique en grande partie ce recul. Seules l'Espagne et l'Allemagne font exception, leur fréquentation progressant respecti-

Définitions

Arrivées ou séjours : nombre de clients qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel.

Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement disponibles.

Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

Source et méthodologie

L'enquête de fréquentation hôtelière est une enquête mensuelle réalisée auprès des hôtels homologués de toute catégorie (0 à 5 étoiles) ainsi qu'auprès des hôtels non homologués de chaîne.

Au 1^{er} janvier 2011, le parc hôtelier d'Ile-de-France était constitué de 2 389 hôtels, dont 1 493 à Paris. Les hôtels 4 étoiles représentent 14 % des hôtels parisiens.

Chaque mois, 63 % des hôtels d'Ile-de-France sont interrogés. L'enquête est notamment exhaustive sur les hôtels 4 étoiles ou plus.

L'étude s'appuie à la fois sur l'ancienne classification hôtelière de 1986 qui s'échelonne de 0 étoile à 4 étoiles et luxe et sur la nouvelle classification hôtelière de 2009 qui s'échelonne de 1 à 5 étoiles.

vement de 3 % et de 2 % sur un an. Le poids de la clientèle étrangère demeure très important dans le tourisme francilien : environ un touriste sur deux est étranger. Son poids est moindre en province où la clientèle étrangère représente une nuitée sur quatre.

Forte augmentation de la clientèle française

Les touristes français ont fortement dynamisé la fréquentation francilienne. En 2010, le nombre de nuitées françaises dans les hôtels franciliens, toutes catégo-

ries confondues, augmentent de 9,2 % par rapport à l'an passé. La fermeture des aéroports européens suite aux éruptions successives du volcan islandais Eyjafjalajokull au printemps 2010 a contribué à renforcer les séjours dans l'hexagone de la clientèle française.

Forte hausse de la clientèle britannique dans les campings

De mai à septembre 2010, les campings d'Ile-de-France ont accueilli 503 000 touristes  6. Par rapport à l'année précédente, le nombre de séjours augmente de 4,3 % alors qu'il augmentait de 13,0 % entre 2008 et 2009. La durée moyenne de séjour reste stable, un peu moins de trois nuitées, et le nombre de nuitées totales augmente de 7,6 %.

6 Forte hausse des clientèles anglaises dans les campings

	2009			2010			Evolution 2009/2010 (en %)		
	Emplacements			Emplacements			Emplacements		
	Totaux	Nus	Locatifs	Totaux	Nus	Locatifs	Totaux	Nus	Locatifs
Taux d'occupation	35,3	27,9	55,8	35,9	29,9	50,1	0,6	2,0	-5,7
Nuitées totales	1 359 800	692 700	667 100	1 462 600	743 500	719 100	7,6	7,3	7,8
Nuitées françaises	331 900	150 900	181 000	366 000	149 600	216 300	10,3	-0,9	19,5
Nuitées étrangères	1 027 900	541 800	486 100	1 096 600	593 900	502 800	6,7	9,6	3,4
Part nuitées Ile-de-France/France	1,3	1,1	1,7	1,4	0,1	1,7			

Source : Insee, DGCIS, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

La clientèle des campings franciliens se compose aux trois quarts d'étrangers. La fréquentation de cette clientèle repart à la hausse aussi bien sur les emplacements nus que locatifs. La clientèle néerlandaise représente 42 % des nuitées étrangères et les Britanniques et les Allemands 34 % des nuitées étrangères.

Si les nuitées britanniques, espagnoles, danoises et italiennes augmentent, les nuitées allemandes baissent.

Le taux d'occupation des campings se situe à 35,9 %, en hausse de 0,6 point par rapport à 2009.

Pour en savoir plus

Jabot D. : « L'activité hôtelière continue de progresser en mars-avril 2011 », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 261, juin 2011.

Francastel S., Pallez D. : « Le tourisme en 2010, Embellie pour les hôtels, beau fixe pour les campings », *Insee première*, n° 1344, avril 2011.

Ovieve F. : « Activité hôtelière en 2009 : Forte baisse de la fréquentation de la clientèle européenne », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 232, juin 2010.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand

Conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale

ISSN 1635-9984 - Code Sage AFCH1152 - Dépôt légal : 2^e semestre 2011 © Insee 2011

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france